

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 13 | No. 01 | Janvier 2025



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

AVIS PUBLIC

OFFRES D'EMPLOI

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

D'ICI LE 31 JANVIER 2025

N'OUBLIEZ PAS DE RECYCLER VOTRE SAPIN DE NOËL.

DÉGARNISSEZ-LE COMPLÈTEMENT (GLAÇONS, CORDES, CROCHETS, ATTACHES, CLOUS, ETC.) PUIS APPORTEZ-LE À VOTRE POINT DE DÉPÔT MUNICIPAL.

Point de dépôt :
En face du garage municipal
86, rue Langevin



TRAVAUX AU CENTRE MUNICIPAL

Les travaux au rez-de-chaussée du centre municipal suite au départ du CPE temporaire sont débutés. Le conseil a choisi de profiter des travaux de réfection pour remettre les équipements au goût du jour. Nous prévoyons permettre l'utilisation des lieux dans la dernière quinzaine de mars. Nous pourrions à partir de cette date prendre des réservations. La politique de tarification qui datait de 2002 sera modifiée pour refléter les coûts de 2025.

LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL

Malgré les travaux en cours, les réunions du conseil se tiennent maintenant à la salle du conseil au 1299, route Sainte-Thérèse depuis janvier 2025. Le calendrier des séances est disponible en ligne sur le site de la municipalité au www.ste-henedine.com sous l'onglet « Gestion municipal » Conseil municipal » Dates des séances du conseil. Tous sont bienvenus !

Voici l'invitation à toutes
les Fermières pour le
déjeuner de la

St-Valentin!

Rendez-vous à La Cache à Maxime à 9h le
mercredi 12 février pour un déjeuner en
bonne compagnie!

La date limite des inscriptions est le samedi
9 février. Vous pouvez nous contacter par
courriel ou via notre page facebook.

Municipalité Ste-Hénédine

1299, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

1229, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités des loisirs consultez la page Facebook : **Loisirs Ste-Hénédine**

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 2 DÉCEMBRE 2024

- Attestation dépôt registre des déclarations et marques d'hospitalité et autres avantages pour 2024
- Lecture et dépôt arrérage de taxes et autres dus au 2 décembre 2024
- Dates séance du conseil 2025
- Adoption du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce 2025-2035 (3^e génération)
- Approbation projet de transaction et quittance dossier cour supérieure avec Ferme JeanMiber Inc.
- Attestation bilan stratégie économie eau potable
- Mandat notaire et arpenteur pour transaction avec Fabrique Sainte-Mère de Jésus dès l'approbation officielle du diocèse
- Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec
- Travaux de réfection du rez-de-chaussée du Centre Municipal après le départ du CPE temporaire pour ses locaux permanents
- Approbation remplacement signalisation désuète et recommandé par MAXXUM
- Avis de motion et dépôt projet de règlement modifiant le règlement sur le droit de # 461-23
- Majoration coût étude St-Olivier



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 DÉCEMBRE 2024

- Adoption du budget 2025
- Adoption du budget triennal d'immobilisation 2025-2026-2027
- Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- Avis motion et dépôt règlement taxation 2025

AVIS PUBLIC : PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Yvon Marcoux de la susdite municipalité,
(Directeur général & greffier-trésorier)



Qu'aux personnes et organismes intéressés ou désirant s'exprimer sur le projet de règlement 470-25 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 13 janvier 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement 470-25 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Adoption d'un projet de règlement relatif aux PPCMOI

Ce projet de règlement vise à habiliter le conseil à autoriser, sur demande et à certaines conditions, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme prévus au chapitre IV du titre I à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

Le projet de règlement numéro 470-25 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible de faire l'objet d'approbation référendaire.

Consultation publique

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement aura lieu le 27 janvier 2025 à 18 h 30, dans la salle du conseil située au 1299, route Sainte-Thérèse à Sainte-Hénédine (QC) G0S 2R0. Au cours de cette consultation, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendues à ce moment.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la municipalité au <https://www.ste-henedine.com/>. Une copie du document peut également être consultée ou demandée au bureau municipal.

Donné à Sainte-Hénédine (Québec), ce 16 janvier 2025.

AVIS PUBLIC : RÈGLEMENT DE ZONAGE

Assemblée de consultation sur le projet de règlement 471-25 modifiant le règlement de zonage n° 328-08 concernant certaines dispositions applicables aux zones mixtes

Aux personnes et organismes intéressés ou désirant s'exprimer sur le premier projet de règlement 471-25 modifiant le Règlement de zonage n° 328-08 concernant certaines dispositions applicables aux zones mixtes.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 13 janvier 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement numéro 471-25 modifiant le Règlement de zonage n° 328-08 concernant certaines dispositions applicables aux zones mixtes

Modification au règlement de zonage

Ce projet de règlement vise à prévoir un encadrement adéquat à l'effet de projets de développement envisagés par la municipalité. Pour ce faire, certaines dispositions applicables aux zones mixtes y sont modifiées notamment en ce qui a trait à la hauteur des bâtiments et à l'autorisation des résidences unifamiliales en rangée.

Le projet de règlement numéro 471-25 contient des dispositions propres à un règlement susceptible de faire l'objet d'approbation référendaire.

Consultation publique

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement aura lieu le 27 janvier 2025 à 18 h 30, dans la salle du conseil située au 1299, route Sainte-Thérèse à Sainte-Hénédine (QC) G0S 2R0. Au cours de cette consultation, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus à ce moment.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement ou visualiser les zones concernées peut le faire sur le site Internet de la municipalité au www.ste-henedine.com Une copie du document ou du plan de zonage peut également être consultée ou demandée au bureau municipal.

Donné à Sainte-Hénédine (Québec), ce 16 janvier 2025.

AVIS PUBLIC : TAXATION POUR 2025

Le conseil municipal a adopté lors de la séance du 13 janvier 2025 les règlements numéro 468-25 et 469-25. L'objet de ces règlements est de fixer la taxation pour 2025 ainsi que les modalités de paiement des taxes pour le règlement 468-25 et de modifier le règlement 461-23 sur le droit de préemption sur un immeuble par le règlement 469-25.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement en se présentant au bureau municipal situé au 1299, route Sainte-Thérèse à Sainte-Hénédine aux heures habituelles de bureau.

Donné à Sainte-Hénédine (Québec), ce 15 janvier 2025.

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Le 7 janvier dernier, les élèves reprenaient le chemin de l'école après une pause bien méritée pour le congé des Fêtes. La routine est rétablie et nos élèves sont bien disposés pour continuer leurs apprentissages. De nouveaux projets éducatifs sont mis en route dans les classes pour motiver le parcours scolaire des étudiants.

Nous leur souhaitons une bonne continuité!

Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE - SÛRETÉ DU QUÉBEC



Les patrouilleurs de la Nouvelle-Beauce ont remarqué, depuis quelque temps, plusieurs infractions concernant des systèmes d'échappement non conformes souvent liés à certaines modifications causant plus de bruit que celui d'origine. Le constat de base pour ce type d'infraction est établi à 336 \$, incluant les frais. Nous vous rappelons que tout véhicule automobile, à l'exception d'un véhicule qui n'utilise aucun carburant comme source d'énergie, doit être muni d'un système d'échappement conforme aux normes établies par règlement. Entre autres, l'échappement ne peut être modifié pour en augmenter le bruit.



Municipalité
de Sainte-Hénédine



OFFRE D'EMPLOI
secrétaire adjoint(e)
Poste temps plein



La Municipalité de Sainte-Hénédine est à la recherche d'un(e) secrétaire adjoint(e).

Sous la responsabilité du directeur général, la personne s'occupe :
De l'accueil des gens, de la réception des appels, du traitement de courrier et de courriel, des réservations de salles, de la facturation, des encaissements des paiements de taxe faits par dépôt direct, de la mise en page des documents tels que procès-verbaux, règlements ou autres documents administratifs, de participer à la préparation du journal mensuel, de placer les annonces et/ou informations sur le site web, sur le site de médias sociaux ainsi que le babillard électronique de la municipalité. S'ajoutent à cela les autres tâches cléricales ou administratives assignées.

Qualifications requises et conditions pour ce poste :

- Connaissance fonctionnelle des logiciels : Word, Excel, Outlook, PowerPoint et logiciel de médias sociaux
- Diplôme d'études en secrétariat complété ou à compléter ou l'équivalent dans une discipline appropriée.
- Possibilité aux futurs finissants(es) de compléter leur formation en ayant une rémunération
- Bonne connaissance de la grammaire française
- Autonomie, initiative, discrétion et esprit d'équipe
- Horaire flexible ± quatre (4) jours/semaine
- Salaire ± 23 \$/h plus avantages sociaux (assurances et fonds de pension) après période de probation de 3 à 6 mois

Lieu de travail : 1299, Sainte-Thérèse à Sainte-Hénédine

Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae avant le 17 février 2025

À : Municipalité Ste-Hénédine
a/s Directeur général
1299, route Sainte-Thérèse
Sainte-Hénédine (Qc) G0S 2R0

Par courrier électronique à : info@ste-henedine.com

Les personnes retenues seront avisées par téléphone au plus tard le 21 février 2025.



FONDATION POUR VOTRE SANTÉ
EN NOUVELLE-BEAUCE

**DÉJEUNER DE
LA SAINT-VALENTIN**

« Atteindre l'équilibre »
Témoignage sur son parcours
vers une vie en santé

www.lecrepuscule.ca



Jean-François Routhier,
animateur et
conférencier invité

JEUDI, le 6 février - 7 AM

Endroit:
Centre Communautaire de Saint-Elzéar

**COURS DE
GARDIENS
AVERTIS**

- À partir de 11 ans
- 8 mars 2025 au
Chalet des Loisirs
(1229 Route Ste-
Thérèse)



Inscription obligatoire
Sur Qidigo ou à Loisirs-sthe@hotmail.com
Date limite 1 février

OFFRES D'EMPLOIS
TERRAIN DE JEUX DE
SAINTE-HÉNÉDINE
FAIS PARTIE DE
L'ÉQUIPE!

PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES :

- ANIMATEUR
- AIDE-ANIMATEUR
- ACCOMPAGNATEUR
- SAUVETEUR
- COORDONATEUR
- FAIS PARVENIR TON CV AU
LOISIRS-STHE@HOTMAIL.COM
AVANT LE 30 JANVIER 2025



Offres d'emplois
Piscine de Sainte-Hénédine

Fais partie de l'équipe!

Plusieurs postes disponibles :

- Surveillant-sauveteur
- Moniteur d'activités aquatiques

21\$/h ou plus selon l'expérience

Horaires flexibles

**Fais parvenir ton CV au loisirs-
sthe@hotmail.com
avant le 21 février 2025**



CHAUFFAGE AU BOIS

Voici quelques vérifications importantes qui sont à prévoir pour passer un hiver au chaud de façon sécuritaire :

- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année par un professionnel et même plus souvent en fonction de l'utilisation que vous en faites ;
- Éloignez les objets combustibles installés près de l'appareil pour éviter qu'ils ne s'enflamment ;
- Utilisez du bois de qualité et bien sec, car un bois humide augmente la formation de crésote ;
- Ne faites pas brûler du bois recouvert de peinture ou d'autres substances toxiques, car celles-ci favorisent la formation de crésote et dégagent également des produits toxiques qui pourraient vous incommoder ;

De plus, lorsque vous disposez des cendres, veuillez respecter les consignes de sécurité suivantes:

- Disposer des cendres dans un contenant métallique ;
- Laisser le contenant à l'extérieur, loin de la résidence et des matériaux combustibles (les cendres peuvent rester chaudes pendant quelques jours) ;
- Ne jamais laisser les cendres à l'intérieur, car elles dégagent des gaz nocifs pour la santé.



N'oubliez pas de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée (minimum 1 par étage). Il est également important d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone (CO), car un avertisseur de fumée conventionnel ne vous protège pas face à ce gaz inodore et incolore qui provoque plusieurs intoxications chaque année, certaines étant même mortelles. Procurez-vous aussi un extincteur portatif d'au moins 5 lb et apprenez comment l'utiliser. N'hésitez pas, ça pourrait vous sauver la vie...

Nous vous invitons donc à faire preuve de prudence avec l'utilisation de vos appareils de chauffage au bois!

Si vous avez des questions par rapport à la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie municipal 418 935-7125 ou à info@ste-henedine.com



Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Journal de Janvier 2025

Belle et heureuse année à tous les citoyens de Sainte-Hénédine! Toutes l'équipes d'animations locales vous souhaitent de l'amour, de la santé et de belles festivités 2025 !

RECHERCHES DE BÉNÉVOLES ET 2 PLACES OUVERTES AU SEIN DU COMITÉ DES LOISIRS

Si tu veux participer aux activités à Ste-hénédine, à toi de jouer. C'est ta chance! On a besoin de toi! Si tu veux t'impliquer et avoir ton mot à dire. Il reste 2 places vacantes de 1 an au sein du comité.

Ou

Il reste de la place illimitée pour être bénévole.

Viens m'écrire par Facebook à Loisirs Ste-Hénédine ou par courriel à Loisirs-sthe@hotmail.com. Sinon appel moi au 418-935-7125, il me fera plaisir de répondre à tes questions.

Bienvenue à tous et au plaisir d'être ensemble !

RÉUNION DU 175 IÈME

Pour ceux qui sont intéressés à s'impliquer, nous prenons encore des noms par courriel à loisirs-sthe@hotmail.com ou par téléphone au 418-935-7125.

UNE PREMIÈRE RENCONTRE AURA LIEU DANS LES PROCHAINES SEMAINES, AFIN DE FORMER LE PREMIER COMITÉ DU 175 IÈME QUI AURA LIEU EN 2027.

À METTRE À VOS AGENDAS

LE 8 FÉVRIER PROCHAIN AURA

LIEU NOTRE FÊTE HIVERNAL

À PARTIR DE 13H30

- GLISSADE
- PATINAGE
- FEU DE JOIE
- KARAOKÉ
- PIZZA
- BOISSONS & GRIGNOTINES SUR PLACE



AMÈNES TA LUGE, TES PATINS & TON BEAU

SOURIRE, NOUS T'ATTENDONS!



Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Journal de Janvier 2025

**PRENDRE NOTE QUE LA PATINOIRE INTÉRIEURE
EST OUVERTE, AVEC UN SURVEILLANT.**

HIVER 2025

PATINOIRE DE SAINTE-HÉNÉDINE

Horaire d'ouverture de la patinoire:



Activité	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Patinage libre	13h à 17h	FERMÉ	18h à 19h30	18h à 19h30	18h à 19h30	18h à 19h30 Place aux ados (1 semaine sur 2 début 17 janvier)	13h à 17h
Hockey libre *Équipement obligatoire !	18h à 21h	FERMÉ	19h30 à 21h	19h30 à 21h	19h30 à 21h	19h30 à 21h Place aux ados (1 semaine sur 2 début 17 janvier)	18h à 21h

***À PARTIR DU 14
JANVIER***

**MARDI SOIR 19H15 AU
GYMNASTE DE L'ÉCOLE
LA DÉCOUVERTE**

**COURS DE DANSE
COUNTRY PAR
PIJOCOUNTRYPOP**

12\$ À ENTRÉE

**PLACE
AUX
ADOS**

VENEZ BOUGER EN GANG!

**VENDREDI
17 ET 31 JANVIER
18H À 21H**

**POUR LES ADOS DE 10 À 17 ANS
RENDEZ-VOUS AU CHALET DES LOISIRS
LES PATINOIRES SERONT OUVERTES À TOUS
APPORTEZ VOS PATINS!!!**

**UN RESPONSABLE SERA SUR PLACE EN TOUS TEMPS
AUCUN MAUVAIS COMPORTEMENT NE SERA TOLÉRÉ**



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
1299-B Route Sainte-Thérèse
Ste-Hénédine GOS 2R0

T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi : 14h-16h & 19h -20h30
Jeudi : 10h -12h & 19h-20h30
Samedi 2e : 10h-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine
Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !

LIVRES ET REVUES NUMÉRIQUES



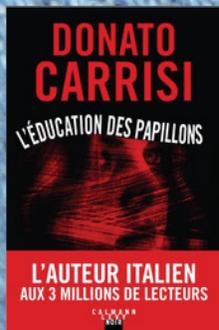
Saviez-vous que la bibliothèque vous offre un accès gratuit à plus de 3000 revues en ligne ?
Rendez-vous dès maintenant au www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/libby
ou téléchargez l'application Libby sur votre tablette ou téléphone.

prenumerique.ca, c'est des milliers de livres numériques, des auteurs à succès,
des livres audio, des BD, des livres jeunesse, des essais ...

Bref, de tout pour tous les goûts
Et c'est gratuit !!!

HEURE DU CONTE

Il n'y aura pas d'Heure du conte en février. De retour le 8 mars 2025 !



NOUVEAUTÉS

